



Visite maternité

Par Benjamin77

Bonjour je ne sait pas si je suis dans la bonne section mais j'ai une question à laquelle je ne trouve aucune réponse sur internet...

Ma femme va accoucher dans 2 mois environ et nous avons fait une demande de chambre individuelle et le problème c'est que l'on m'a dit que une fois l'accouchement terminé personne d'autre que le père et la mère de l'enfant ne seront autoriser à venir dans la chambre durant le séjour dans la maternité.

J'avoue être sidérer il prétexte le covid mais beaucoup moins de malades de nos jours, plus de pass vaccinal et ils veulent interdite à ma famille de venir voir ma fille !

Ma question est donc l'hôpital peut t'il légalement empêcher les grand parents de venir ?

Les tantes et oncles ?

Les cousins et cousines ?

J'ai essayer de trouver des réponses sur internet mais rien du tout...

Ça va être le plus jour de ma vie et je veut que ma famille voit ma fille, le covid ne fait plus la une, je n'ai jamais vu malade dans mon entourage alors ça commence à devenir lourd à force sérieusement.

Merci d'avance pour votre temps et vos reponces.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Est-ce une clinique privée ou un hôpital public ?

Avez-vous posé la question au médecin ?

Il peut y avoir de très bonnes raisons à limiter les visites à un nouveau né à part le covid comme la bronchiolite, la coqueluche, etc etc.

Et si vous ne trouvez pas de solution pour recevoir toutes ces visites pendant le séjour en maternité, vous les recevrez tant que vous voudrez chez vous ensuite.

De plus les séjours en maternité sont réduits au minimum quand tout va bien pour éviter des maladies nosocomiales.

Il reste aussi la possibilité de l'accouchement à domicile qui est pratiqué de plus en plus en France.

Par Benjamin77

Bonsoir oui j'avais oublier de précisez hôpital public.

Non c'est juste la personne en charge qui nous a dit que c'était les consignes de sécurité de l'hospital.

Mais je souhaite savoir si légalement il peuvent me l'imposer car les hôpitaux font parfois ce qu'ils veulent.

Non nous souhaitons accoucher à l'hôpital pour être bien prit en charge mais je ne comprend pas j'ai toujours connu la famille qui vient voir le nouveau né a la maternité donc je ne comprend pas leur vigilance plus qu'excessive !

Par yapasdequoi

Vous devez demander à consulter le règlement de l'hôpital.

Il peut y avoir une restriction sur le nombre de personnes, sur la durée des visites, et sur les horaires.

Ce n'est pas un hôtel, la priorité est donnée aux soins et à la sécurité des patients et des bébés.

Et les règlements ont évolué parce que les conditions sanitaires et de travail à l'hôpital sont de plus en plus difficiles.

Après si ça ne vous convient pas, c'est à votre choix d'aller ailleurs.

Par LaChaumerande

Bonjour

Ce doit être légal puisque cette interdiction se généralise.

Ma question est donc l'hôpital peut-il légalement empêcher les grand parents de venir ?

Les tantes et oncles ?

Les cousins et cousines ?

Vous plaisantez, j'espère ? Ce doit être votre premier enfant pour que vous ne vous rendiez pas compte qu'après un accouchement la mère a besoin de repos et de rester tête à tête avec son enfant nouveau-né.

Par TUT03

Bonjour

d'autant que le temps de séjour est particulièrement court maintenant, sauf cas particulier

la maman et l'enfant doivent avoir les meilleures conditions pour profiter de ce temps de soins et de répit avant le retour à domicile.

La famille élargie pourra sans doute patienter 4 jours

mais pour répondre en droit, chaque hôpital, voire chef de service, est libre de fixer les règles qui lui conviennent, dans l'intérêt et la sécurité du patient mais aussi de l'équipe soignante